

AVEC



GERARD BAPT

SUPPLEANT
ANDRE LAUR

MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 5 JUIN 1988

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Nous remercions les **25 686 Electrices et Electeurs** qui nous ont accordé leur confiance dès le 1er tour de l'Election Législative.

Avec 47,49 % des suffrages exprimés et le désistement du candidat du P.C.F. **Charles MARZIANI**, nous sommes en bonne position pour l'emporter au second tour sur notre adversaire du R.P.R. qui bénéficiait pourtant du découpage réalisé en sa faveur par M. PASQUA.

Il faut désormais que se mobilisent, le **12 Juin prochain**, toutes celles et tous ceux qui, sensibles à la démarche de rassemblement du Président de la République, n'ont pas voté lors du 1er tour.

Michel ROCARD doit trouver à l'Assemblée Nationale une **Majorité** pour continuer son projet et en appliquer les **premières décisions :**

* Création du **revenu minimum d'insertion** pour les ménages les plus modestes par rétablissement de **l'impôt sur la grande fortune,**

* **Révision du Plan CHIRAC sur la Sécurité Sociale** qui pénalise les personnes âgées et les handicapés,

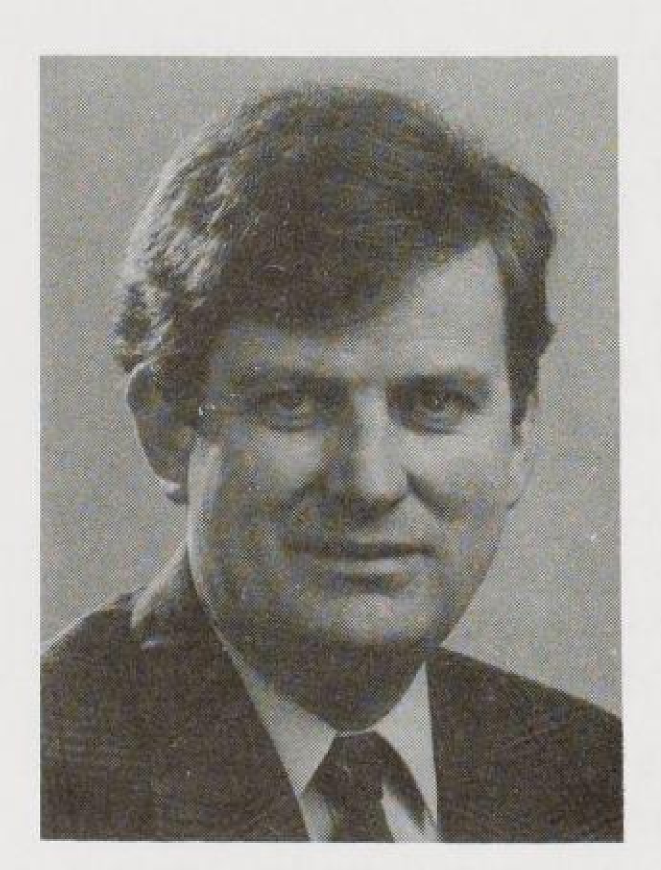
* **Efforts accrus pour l'Education et la Formation Professionnelle des Jeunes,** conditions essentielles pour leur insertion sur le marché du travail,

* **Solidarité Nationale** en faveur des plus défavorisés et **protection des emplois** mis en cause dans les secteurs industriels les plus fragiles, ainsi que pour les travailleurs indépendants et les agriculteurs en difficulté,

* **Politique industrielle et économique** dynamisée, favorisant **l'investissement et la création d'emplois.**

Une Assemblée Nationale dominée par le R.P.R., ce serait le retour des inégalités et discriminations, du mépris pour les travailleurs et les retraités, des atteintes aux libertés.

Nous nous engageons pour notre part, à agir pour l'application des propositions du Président de la République, **François MITTERRAND** et à soutenir l'action de justice et de rassemblement entreprise par **Michel ROCARD.**



André LAUR
Salarié CEAT
Administrateur CNES

Fidèles à nos convictions, attentifs aux réalités de notre **2e Circonscription,** nous continuerons à être disponibles et sans exclusive, au service de toutes et de tous.

Nous vous prions d'accepter, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de nos sentiments dévoués.

Vive la République !
Vive la France !

Gérard BAPT
Député sortant
Médecin cardiologue

Gérard Bapt

Vu le candidat